



URBANISME

Adresse des travaux :

97 Route de Maisonfort
17200 ROYAN

DESTINATAIRE

Monsieur Frédéric Joseph BLANC
97 ROUTE DE MAISONFORT
BP 172
17200 ROYAN

Affaire suivie par M. VIVANT Benjamin
Objet : Rejet tacite
Envoi sur GNAU

Monsieur,

Vous avez déposé une demande Déclaration préalable - Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis à la mairie de Royan le 02/01/2024.

Par lettre du 26/01/2024, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- DP04 : Un plan en élévation côté de la clôture avec indication de la hauteur et du terrain naturel [Art. R.431-10a) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de Royan à la date du 29/04/2024, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. **Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.**

En conséquence, vous pourrez déposer une nouvelle demande tenant compte des éléments cités supra si vous souhaitez réaliser votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



ROYAN, le 19/06/2024
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Didier SIMONNET